

MINISTERE DE LA SANTE  
ET DE LA POPULATION

REPUBLIQUE DU CONGO  
*Unité \* Travail \* Progrès*

-----  
MINISTERE DE L ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU BUDGET  
-----

ARRETE N° 7 9 5 8

MSP/MEFB

portant création du comité de pilotage du projet de réhabilitation  
de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville.

Le ministre de la santé et de la population,

Le ministre de l'économie, des finances et du budget,

(/u la Constitution ;

(/u la loi n°014-92 du 29 avril 1992 instituant un plan national de  
développement sanitaire ;

(/u le décret n°2003-101 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du  
ministre de l'économie des finances et du budget ;

(/u le décret n° 2003-118 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du  
ministre de la santé et de la population ;

(/u le décret 2003-141 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets  
n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet portant  
nomination des membres du Gouvernement ;

(/u l'aide-mémoire de la mission de la Banque Arabe pour le Développement  
des Etats Africains en date du 26 juillet 2003 relatif à la réhabilitation  
de l'hôpital de base Blanche Gomes.

#### A R R E T E N T :

Article premier : Il est créé un comité de pilotage du projet de  
réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville.

Article 2 : Le comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville est chargé notamment, de :

- coordonner et suivre l'exécution du projet de réhabilitation de l'hôpital de base de Blanche Gomes ;
- valider le programme des travaux proposés par la Banque Arabe pour le Développement des Etats Africains ;
- proposer toute mesure pouvant permettre l'exécution du projet ;
- suivre la bonne exécution des travaux de génie civil ;
- contrôler l'activité d'acquisition des équipements médicaux ;
- favoriser la concertation entre les partenaires intervenant dans le projet ;
- contrôler l'activité de la cellule d'exécution du projet ;
- valider les rapports d'activités présentés par la cellule d'exécution.

Article 3 : Le comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville est composé, ainsi qu'il suit :

- **président** : directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population ;
- **vice-président** : directeur de cabinet du ministre de l'économie , des finances et du budget ;
- **membres** :
  - représentant du cabinet du ministre de l'économie, des finances et du budget ;
  - directeur général du plan et du développement ;
  - directeur des études et de la programmation au ministère de la santé et de la population ;
  - directeur de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville.

Article 4 : Le comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville peut faire appel à tout sachant .

**Article 5 :** Les fonctions de membre du comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville sont gratuites.

**Article 6 :** Le comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville présente aux ministres en charge de la santé et des finances, sur proposition de la cellule d'exécution, un rapport trimestriel sur l'exécution des travaux et l'utilisation des crédits alloués.

**Article 7 :** Une cellule d'exécution du projet assure le secrétariat et la permanence du comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes de Brazzaville. Ses attributions et son organisation sont fixées par un texte spécifique.

**Article 8 :** Le comité de pilotage du projet de réhabilitation de l'hôpital de base Blanche Gomes se réunit une fois par mois sur convocation de son président. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire sur convocation de son président.

**Article 9 :** Le présent arrêté sera enregistré, inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

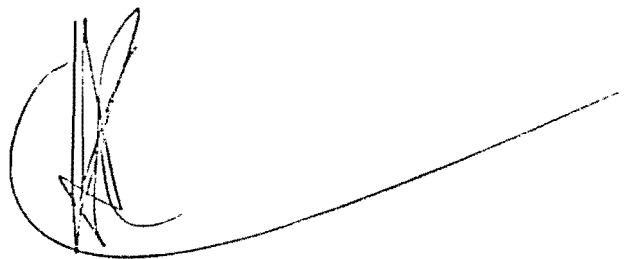
Fait à Brazzaville, le 31 décembre 2003

Le ministre de la santé  
et de la population,



Docteur Alain MOKA

Le ministre de l'économie,  
des finances et du budget,



Rigobert Roger ANDELY